

## Annexe 5

EXIGENCES	QUALITE/COMPETENCES
Intégrer la culture, l'histoire, les spécificités de l'organisation et le contexte (concurrentiel...)	• Organisation
Assigner des objectifs au dispositif de management des risques et en valoriser les bénéfices	• Réceptivité
Faire valider les objectifs par les organes de Gouvernance de l'organisation et les communiquer (en priorité auprès des parties prenantes du dispositif du management des risques)	
Intervenir le cas échéant aux instances de définition de la stratégie	• Culture et enjeux
Apporter son soutien méthodologique à l'identification et l'évaluation des risques liés à de nouvelles orientations stratégiques	• Création et Adaptation
Intégrer les enjeux et les contraintes des métiers, leurs objectifs	• Organisation
Connaître les fonctions et organigrammes des métiers	
Identifier les rôles et responsabilités des collaborateurs de l'entreprise	
Définir une organisation cible permettant d'atteindre les objectifs définis	• Organisation
Définir les profils de l'organisation cible et les rôles et responsabilités, dans une charte de fonctionnement - support du dispositif cible - et diffuser aux acteurs concernés (Dirigeants & managers, correspondants...)	• Création et Adaptation
Définir les moyens : ressources humaines, systèmes d'information, moyens financiers utiles	• Culture et enjeux
Organiser (un ou) de(s) comités des risques	
Définir et organiser les relations avec le dispositif de contrôle interne	
Définir les relations avec l'audit interne	
Construire les éléments de contenu du reporting adaptés aux besoins des parties prenantes	
Choisir un référentiel et l'adapter si nécessaire en fonction des spécificités de l'organisation	• Organisation
Définir la méthode de mise en œuvre	
Recueillir les objectifs stratégiques, déclinés en objectifs opérationnels, de l'organisation	• Réceptivité
Définir l'objet, les objectifs et le champ d'application (activités prise en compte) de la politique de management des risques	• Culture et enjeux
Définir les grands principes de maîtrise des risques pour l'organisation (acceptation, évitement, réduction, financement...)	• Communication
Définir et décliner la stratégie de financement des risques (auto-assurance, transfert...)	
Définir les limites de risques acceptables pour l'organisation	
Faire valider les quatre précédentes exigences par la Direction Générale	
Formaliser les quatre précédentes exigences (dans une politique de management du risque et les communiquer aux acteurs concernés (Administrateurs, DG)	
Synthétiser et présenter les missions, structures et moyens définis	• Management
Convaincre de la valeur ajoutée de ces missions, structures et moyens définis	• Communication

Source : Lien entre la tâche « définir la structure du dispositif et les missions » et les caractéristiques nécessaires au gestionnaire de risques. Reproduit par « le référentiel métier » par AMRAE, 2013.